

TRAIL^{DE} Collioure

**RUNNING 66 ET LA VILLE DE COLLIOURE ORGANISENT LE LUNDI 06/04/2026
LE TRAIL DE COLLIOURE • 22 KM, 13 KM, 8 KM + 8 KM RANDONNÉE**

Art 1 : 3 distances

22 km (8h30) - 1111 D+ • **13 km** (9h30) - 710 D+ • **8 km** (10h00) - 207 D+ • Randonnée **8 km** (10h10) - 207 D+

Art 2 : Les frais d'inscription sont fixés à :

- 22 km - **28 euros**.
- 13 km - **17 euros**
- 8 km - **12 euros**
- Rando - **5 euros**

Art 3 : Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Cependant les coureurs non licenciés doivent impérativement se rendre sur ce lien https://pps.athle.fr/users/sign_up et créer leurs parcours prévention santé.

Art 4 : Inscriptions en ligne via **www.centre-pyrenees-trail.com**.

Art 5 : Pendant la course un seul ravitaillement est prévu à hauteur de la Madeloc pour le reste c'est en autonomie. Ravitaillement à l'arrivée.

Art 6 : Récompenses podiums :

- 22 Km - **Les trois premiers hommes et trois premières femmes** + les 3 premiers de chaque catégorie.
- 13 Km - Les 3 premiers hommes et femmes ainsi que les 1^{er} de chaque catégorie.
- 8 Km - Les 5 premiers hommes et les 5 premières femmes.
- Pas de chronométrage pour les randonneurs.

Art 7 : Une tombola sera organisée à l'issue de la course, après les podiums.

Art 8 : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement pour la compétition. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vos et/ou dégradations.

Art 9 : En cas de force majeure ou de circonstances mettant en jeu la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

Art 10 : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur et ses ayants droit tel que les médias ou partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière.